

PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 03/2018/41178/01:1

DATE DU CONTRÔLE 07/12/2018

AGENT VISITEUR Nicolas Dumont de Chassart

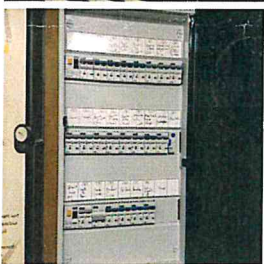
ADRESSE DU CONTRÔLE Rue A. de Lexhy 40 - 4101 Seraing

TYPE DE CONTRÔLE examen de conformité (Art. 270) - extension et/ou modification



› DONNÉES GÉNÉRALES

Adresse de l'installation Rue A. de Lexhy 40 - 4101 Seraing
Type de locaux unité d'habitation (maison)
Propriétaire [REDACTED]
Responsable des travaux Idem
Carte ID - #TVA non communiqué [REDACTED]



› DONNÉES DU RACCORDEMENT

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD) NETHYS
Code EAN non communiqué
Numéro du compteur 12637471
Index jour/nuit 058287.4/076509.1
Type de raccordement aérien
Câble compteur - tableau VOB 4 x 10 mm²
Tension nominale de service 230V - AC
Courant nominal de la protection de branchement 50A

› CONTRÔLE

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position	OK	Nombre de tableaux	1	Nombre de circuits	22
Description tableau(x) voir plan(s) dans annexe(s)					
Les fondations datent	d'avant le 1/10/1981	Dispositif différentiel de tête	ID - 63A - 300mA - type A - test OK		
Prise de terre	pliquets	Dispositif différentiel "sdb"	ID - 63A - 30mA - type A - test OK		
Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω)	22.8	Raccordement	OK		
Conformité des liaisons équipotentielles et des PE	OK	Eclairage/machines	OK		
Test de continuité	concluant	Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles	OK		
Contrôle boucle de défaut	concluant	Protection contre les contacts directs	OK		
Protection contre les contacts indirects	OK	Résistance minimale d'isolement mesurée (MΩ)	2.8		

CONCLUSION : CONFORME



A la date du 07/12/2018, l'installation électrique de Rue A. de Lexhy 40 - 4101 Seraing est conforme au Règlement Général des Installations Electriques.
Le contrôle réalisé par Certinergie a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles.
Un plombage en amont et en aval du dispositif de protection à courant différentiel résiduel est placé afin de rendre inaccessible ses bornes.
Le ou les schémas unilinaires et de position ont été contrôlés et sont conformes à l'installation.
Le prochain contrôle périodique est à effectuer, sans modification importante de l'installation électrique, avant le 07/12/2043.

Signature de l'agent

Signature du propriétaire

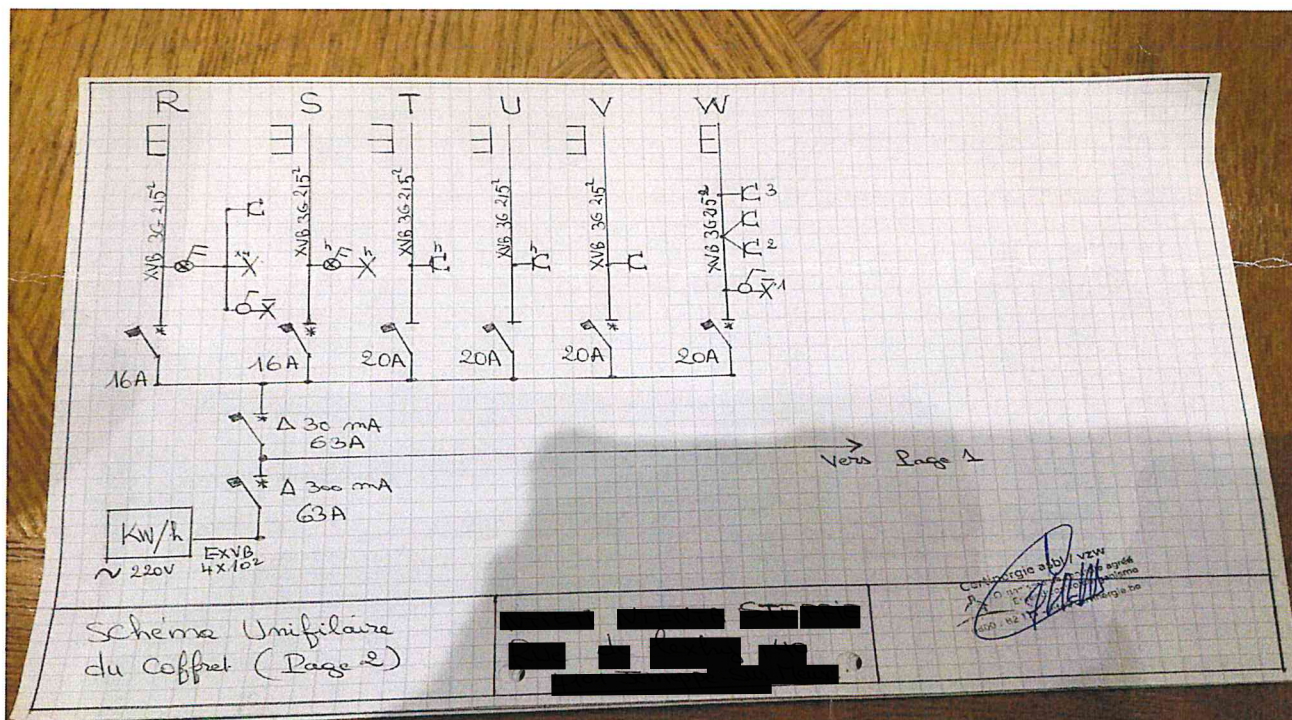
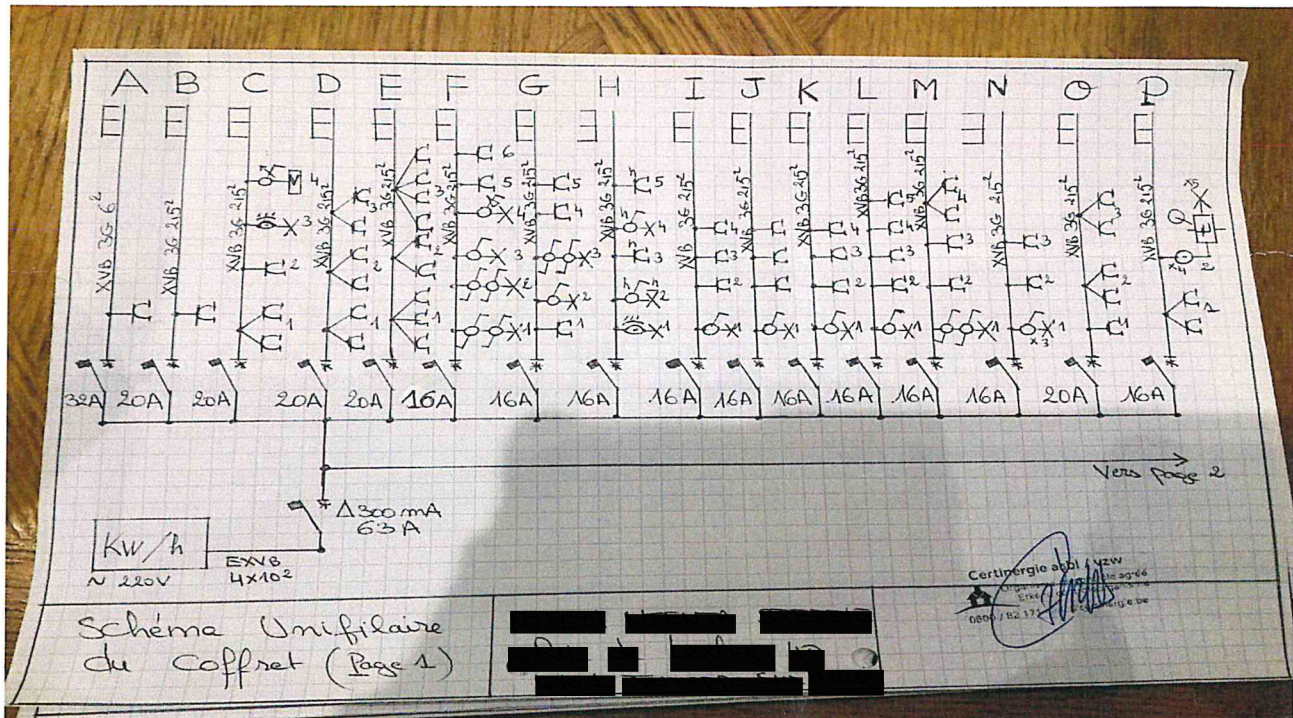
PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 03/2018/41178/01:1

ANNEXES

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 03/2018/41178/01:1

ANNEXES

Plan(s) de position de l'installation

